

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **27 mars 2017** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Réal Bernard
Siège #2 - Mario Bergeron
Siège #3 - Micheline Charrier
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #6 - Émilien Carrier

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #5 - Réjean Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 21 mars 2017 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de convocation de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2017-03-79

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**3 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR RÉPARER
LA SALLE HENRI-ROUSSEAU**

**4 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION POUR ISOLER LES
MURS DE LA SALLE HENRI-ROUSSEAU**

**5 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR PRÉPARER
LE PLANCHER DE LA SALLE FERNAND-BRETON**

**6 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR RÉNOVER
LE PLANCHER DE LA SALLE FERNAND-BRETON**

**7 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR CHANGER
LES SYSTÈMES DE SON DES SALLES COMMUNAUTAIRES**

**8 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION D'INSTALLATION
DE THERMOPOMPES POUR LA SALLE FERNAND-BRETON**

**9 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION D'INSTALLATION
D'UNE THERMOPOMPE POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

**10 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION POUR INSTALLER
UNE SONDE DE CONTRÔLE DE TEMPÉRATURE DANS LA
FOURNAISE ÉLECTRIQUE**

**10.1 - Résolution pour accepter une soumission pour la rénovation de la
rampe d'accès du centre communautaire**

**10.2 - Résolution pour présenter une demande de subvention au Fonds
des petites collectivités (FPC)**

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS ENVERS LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Stornoway désire ajouter deux points à l'ordre du jour:

1. Résolution pour accepter une soumission pour la rénovation de la rampe d'accès du centre communautaire;
2. Résolution pour présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC);

Il est : Proposé par Mario Bergeron
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-80

3 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR RÉPARER LA SALLE HENRI-ROUSSEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour enlever le revêtement des murs de la salle Henri-Rousseau afin de faire isoler les murs extérieurs et les refaire jusqu'à la peinture;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour réparer le plafond des toilettes de la salle Henri-Rousseau, les murs et peindre ainsi que le hall d'entrée;

Il est : Proposé par Émilien Carrier
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Construction Uni-Toit, 9039-4966 Québec inc. pour la réparation de la salle Henri-Rousseau au montant total de 10 922,62 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-81

4 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION POUR ISOLER LES MURS DE LA SALLE HENRI-ROUSSEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour isoler les murs de la salle Henri-Rousseau en polyuréthane;

Il est : Proposé par Réal Bernard
Appuyé par Mario Bergeron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Isolation Isabel pour l'isolation de 2 310 pieds carrés à 2,5 pouces d'épaisseur de polyuréthane au montant de 6 639,81 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-82

5 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR PRÉPARER LE PLANCHER DE LA SALLE FERNAND-BRETON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour préparer le plancher de la salle Fernand-Breton;

Il est : Proposé par Émilien Carrier
Appuyé par Mario Bergeron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Construction Uni-Toit, 9039-4966 Québec inc. pour la rénovation du plancher de la salle Fernand-Breton au montant total de 3 679,20 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-83

6 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR RÉNOVER LE PLANCHER DE LA SALLE FERNAND-BRETON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour rénover/réparer le plancher de la salle Fernand-Breton;

Le vote est demandé :

NOM	OUI	NON
Réal Bernard	X	
Mario Bergeron	X	
Micheline Charrier	X	
Réal Cameron	X	
Émilien Carrier		X

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Plancher de Bois Franc F.B.M. pour la sabler et vernir la salle Fernand-Breton et la cuisine au montant total de 6 743,28 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

2017-03-84

7 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION POUR CHANGER LES SYSTÈMES DE SON DES SALLES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour changer les systèmes de son des salles Fernand-Breton et Henri-Rousseau;

Il est : Proposé par Réal Bernard
Appuyé par Mario Bergeron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Style Musique inc. pour les systèmes de son des salles communautaire, salle Henri-Rousseau au montant total de 1 319,75 \$ taxes incluses et salle Fernand-Breton au montant total de 1 917,61 \$ taxes incluses, conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-85

8 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION D'INSTALLATION DE THERMOPOMPES POUR LA SALLE FERNAND-BRETON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour mettre une thermopompe dans la salle Fernand-Breton pour chauffer et climatiser;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Les Pétroles R. Turmel inc. pour installer une thermopompe Mitsubishi Électric dans la salle Fernand-Breton, deux unités intérieures et une unité extérieure au montant total de 15 234,19 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-86

9 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER UNE SOUMISSION D'INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE POUR LE BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour mettre une thermopompe dans le bureau municipal pour chauffer et climatiser;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Mario Bergeron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Les Pétroles R. Turmel inc. pour installer une thermopompe Mitsubishi Électric dans le bureau municipal, une unité intérieure et une unité extérieure au montant total de 6 662,80 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-87

**10 - RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION POUR
INSTALLER UNE SONDE DE CONTRÔLE DE TEMPÉRATURE DANS
LA FOURNAISE ÉLECTRIQUE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour mettre une sonde de température pour moduler le chauffage de la fournaise électrique en fonction de la température extérieure;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Jocelyn Roy élec. (2010) inc. pour installer une sonde de température pour moduler le chauffage de la fournaise électrique en fonction de la température extérieure au montant total de 956,59 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-88

**10.1 - Résolution pour accepter une soumission pour la rénovation de la
rampe d'accès du centre communautaire**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour mettre conforme la rampe d'accès du centre communautaire;

Il est : Proposé par Émilien Carrier
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de l'entreprise Entreprise A.B. Rampes et Balcons pour changer la rampe d'accès du centre communautaire au montant total de 17 730,64 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste d'activités d'investissement *Réno centre communautaire n°03-310-00-009*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-03-89

**10.2 - Résolution pour présenter une demande de subvention au Fonds
des petites collectivités (FPC)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut présenter une demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives pour des rénovations dans le centre communautaire;

Il est : Proposé par Micheline Charrier
Appuyé par Réal Bernard

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la présentation de la demande de subvention au Fonds des petites collectivités (FPC) Volet 2 - Infrastructures collectives pour des rénovations dans le centre communautaire :

- la soumission de l'entreprise Construction Uni-Toit, 9039-4966 Québec inc. pour la réparation de la salle Henri-Rousseau au montant total de 10 922,62 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Isolation Isabel pour l'isolation de 2 310 pieds carrés à 2,5 pouces d'épaisseur de polyuréthane au montant de 6 639,81 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Construction Uni-Toit, 9039-4966 Québec inc. pour la rénovation du plancher de la salle Fernand-Breton au montant total de 3 679,20 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Plancher de Bois Franc F.B.M. pour la sabler et vernir la salle Fernand-Breton et la cuisine au montant total de 6 743,28 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Style Musique inc. pour les systèmes de son des salles communautaires, salle Henri-Rousseau au montant total de 1 319,75 \$ taxes incluses et salle Fernand-Breton au montant total de 1 917,61 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Les Pétroles R. Turmel inc. pour installer une thermopompe Mitsubishi Électric dans la salle Fernand-Breton, deux unités intérieures et une unité extérieure au montant total de 15 234,19 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Les Pétroles R. Turmel inc. pour installer une thermopompe Mitsubishi Électric dans le bureau municipal, une unité intérieure et une unité extérieure au montant total de 6 662,80 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Jocelyn Roy élec. (2010) inc. pour installer une sonde de température pour moduler le chauffage de la fournaise électrique en fonction de la température extérieure au montant total de 956,59 \$ taxes incluses;
- la soumission de l'entreprise Entreprise A.B. Rampes et Balcons pour changer la rampe d'accès du centre communautaire au montant total de 17 730,64 \$ taxes incluses;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS ENVERS LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Aucune question de l'assistance.

2017-03-90 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Réal Bernard et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Mario Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.